

## Résultat de marché

Département(s) de publication : 94  
Annonce No 15-194415

---

I. II. IV. V. VI.

### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2004/18/CE.

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### **I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, F-94220 Charenton-le-Pont. E-mail : [marchespublics@charenton.fr](mailto:marchespublics@charenton.fr).

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.com>.

##### **I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

##### **I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

##### **I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

#### **SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

##### **II.1) DESCRIPTION**

##### **II.1.1) Intitulé attribué au marché :**

maintenance préventive, curative et mise en conformité des ascenseurs, telesurveillance.

##### **II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :**

Services.

Catégorie de services : n°01 Services d'entretien et de réparation.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : divers bâtiments de la ville de Charenton le Pont, 94220 Charenton-le-Pont.

Code NUTS **[FR107]**.

##### **II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

la mise en place d'un accord-cadre

##### **II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**

le marché a pour objet la maintenance préventive et curative des ascenseurs, la télésurveillance, la téléalarme et l'astreinte, pour les sites équipés de la Ville de Charenton-Le-Pont, ainsi que leur mise en conformité. Il s'agit d'un marché unique à bons de commande à prix unitaires pour la maintenance curative conclu avec un seul opérateur économique au sens de l'article 77 du Code des marchés publics, exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence et qui doit être regardé comme un accord-cadre au sens du droit communautaire et le montant total des commandes du marché est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit : seuil minimum 35 000,00 euros (H.T.) ; seuil maximum 350 000,00 euros (H.T.) pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction. Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire pour la maintenance préventive. Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat. Le marché est reconductible pour 3 périodes de un an. Sa durée maximale est de 4 ans.

##### **II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

**42416100.**

##### **II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

##### **II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)**

##### **II.2.1) Valeur totale finale du ou des marchés(s) :**

#### **SECTION IV : PROCEDURE**

##### **IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

##### **IV.1.1) Type de procédure :**

Ouverte.

##### **IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

##### **IV.2.1) Critères d'attribution :**

#### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. valeur technique. Pondération : 40.
2. valeur technique : méthodologie d'intervention pour assurer les prestations prévues dans le cahier des charges en maintenance préventive, curative et mises en conformité : les délais d'établissement des devis, de la planification pour les interventions préventives, délai. Pondération : 20.
3. valeur technique : moyens humains mis à disposition pour assurer les prestations de ce marché, l'organigramme de l'équipe désignée et les compétences.. Pondération : 10.
4. valeur technique : description des mesures de sécurité et de protection mises en oeuvre lors des interventions. Pondération : 10.
5. prix des prestations. Pondération : 60.
6. prix des prestations : d.p.g.f.. Pondération : 30.
7. prix des prestations : b.p.u.. Pondération : 30.

#### IV.2.2) Enchère électronique :

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

#### IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Oui.

#### Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2015/S 119-218068 du 24/06/2015.

### **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

MARCHÉ n° : AO1503

INTITULÉ : Maintenance préventive et curative des ascenseurs, télésurveillance

#### V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

#### V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :

Nombre d'offres reçues : 8

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 0

#### V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :

AFEM (Ascenseur Fabrication Entretien Montage), 306 rue Marc Seguin ZAC CHAMLYS, F-77190 Dammarie-les-Lys.

#### V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

#### V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : Oui.

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

#### VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le marché public est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance en mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique, 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis. En outre, le montant du marché se décompose comme suit : pour la partie forfaitaire (maintenance préventive) : 23 600 euros/Ht par an; pour la partie unitaire (maintenance curative) :

Seuil minimum 35 000,00 euros (H.T.) ; seuil maximum 350 000,00 euros (H.T.) pour la période initiale. Les montants sont identiques pour chaque période de reconduction.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19 janvier 2016.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 15-94560, mise en ligne le 22 juin 2015

#### VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

#### VI.3.2) Introduction des recours :

#### VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

#### VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

19 janvier 2016.

---

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

#### Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **AO1503**

Libellé de la facture : Commune de Charenton-le-Pont Direction des Finances 48 Paris, F-94220 Charenton-le-Pont.

Siret : 21940018100018

Classe de profil : Commune

**Délai de mise en ligne :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 20 mars 2016.

---

**Classification des produits :**

- Machines et équipements
- Services fournis principalement aux entreprises